LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé

Direction de la Santé - Division de l'Inspection Sanitaire

Recommandations en cas de pollution de l'eau d'un bassin par des microorganismes – désinfection par choc chloré

basées sur « Hygieneanforderungen an Bäder und deren Überwachung, Empfehlungen des Umweltbundesamtes »

---

1. Faire sortir les nageurs du bassin.
2. S'il y a lieu, sortir les excréments de l'eau à l'aide d'une épuisette.
3. Procéder à un choc chloré de toute l'installation.

10 mg/l de chlore pendant au moins 2 heures

Il est recommandé de diminuer le pH à 6,5 et d'effectuer un contre-lavage des filtres avant le choc chloré.
Le cas échéant : Contourner les filtres à charbon actif, arrêter le dosage de charbon actif en poudre.
Si pas d'amélioration, c.-à-d. nouvelle analyse d'eau contaminée au niveau microbiologique, rechercher la source de contamination au niveau de l'installation de traitement.

4. Neutraliser le chlore.

5. Une fois les paramètres d'hygiène rétablis (6,5<pH<7,2 et 0,3<chlore libre<0,6) le bassin peut être réouvert au public.

6. Prévoir un programme d'autocontrôle : Prélever un échantillon pour analyse microbiologique au moins deux fois par an.

Exceptions :

- Pour les petits bassins (pataugeoire, Whirlpool, bassin sauna d'eau chaude et froide) : vider le bassin et le désinfecter entièrement.
- Si contamination par légionelles : **choc chloré=50 mg/l pendant au moins 12 heures**

Remarque :
Le choc chloré n'est pas adapté pour diminuer la concentration en trichloramines dans l'eau. Au contraire, en fonction de l'apport d'azote sous forme d'urée et/ou d'ammonium dans l'eau par les nageurs, la concentration en trichloramines augmente avec la concentration en chlore tandis que la concentration en mono- et dichloramines diminuent.
Le chlore lié est la somme des chloramines (mono-, di- et trichloramines) et de tous les dérivés chlorés de l'urée et de matières organiques azotées. Ce sont essentiellement les trichloramines qui sont responsables de l'irritation des yeux et des voies respiratoires. Elles sont très volatiles et sont responsables de l'odeur typique des piscines.
Pour diminuer la concentration en trichloramines dans l'eau, il existe trois méthodes :

1. l'adsorption sur charbon actif/hydroantracite
2. la dilution par ajout d'eau fraiche
3. la destruction par les UV.

Il faut remarquer que la mesure du chlore lié n'est pas représentative de la concentration en trichloramines dans l'eau. (réf. Archiv des Badewesens 03/06, 09/08)